



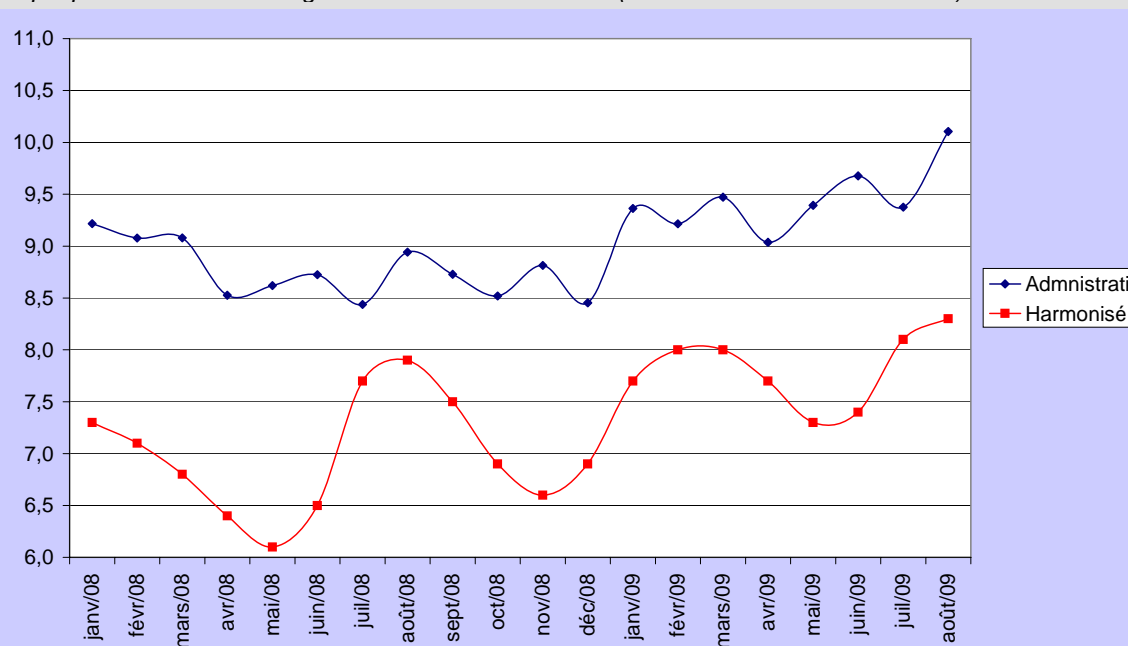
Le chômage à son niveau le plus haut depuis le début de la crise

- **Le chômage: le pire à venir ?**
- **L'intérim rechute ainsi que le nombre de postes vacants**
- Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés a augmenté en août de 9,3% sur base mensuelle et de 11% sur base annuelle pour atteindre 501.245 personnes. Avec un taux de chômage administratif de plus de 10 %, le chômage est à un plus haut historique depuis le début de la crise.
- Le chômage en Belgique croit actuellement au même rythme que dans l'Union Européenne et dans la Zone Euro.
- Le chômage temporaire se maintient à un niveau élevée.
- La Flandre est d'avantage touché par l'augmentation du nombre de D.E.I. que Bruxelles et la Wallonie.

Le chômage: le pire à venir ?

En août 2009 on comptait 501.245 demandeurs d'emploi inoccupés dans le Royaume ; soit une hausse de 42.840 unités (+ 9,3%) par rapport à juillet 2009 et de 49.498 unités (+11,0%) par rapport à août 2008.

Graphique 1: Taux de chômage administratif et harmonisé (données non désaisonnalisées)

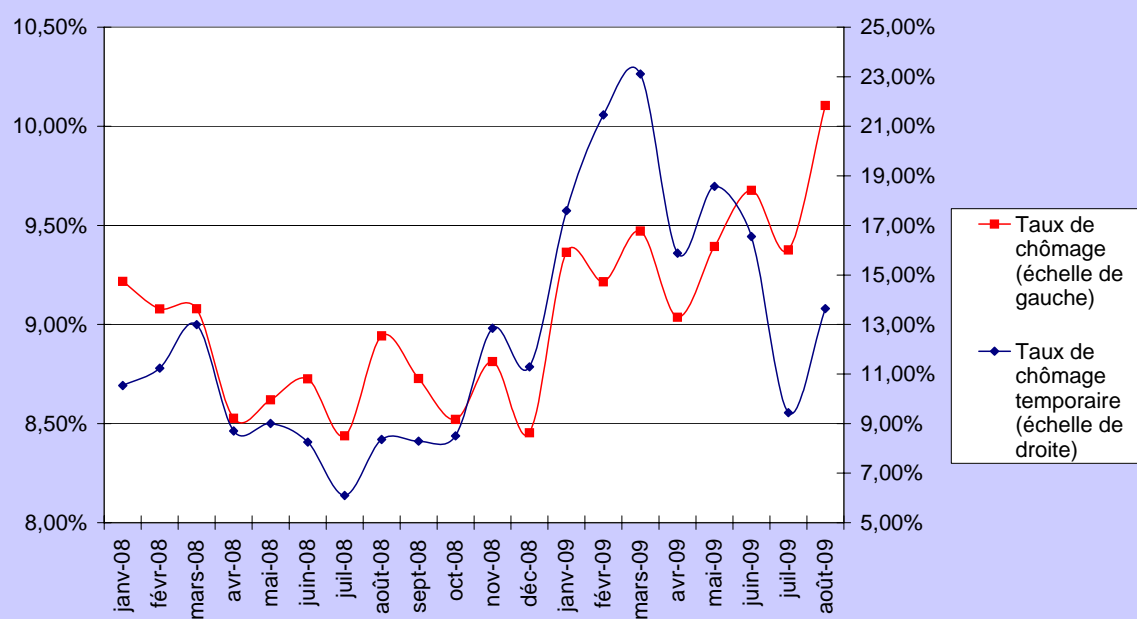


Source : ONEM, Eurostat, BNB, DGSIE
Calculs : SPF FTCS

Comme nous pouvons le voir sur le graphique 1, qui montre le chômage en Belgique selon sa définition administrative et européenne harmonisée, les taux de chômage s'élevèrent à leurs niveaux les plus hauts depuis le début de la crise suite à cette nouvelle augmentation en août. Les deux tracés décrivent en effet une augmentation durable des taux de chômage depuis décembre 2008, augmentation qui devrait perdurer dans les mois à venir selon les prévisions du Bureau Fédéral du Plan qui prévoit un taux de chômage harmonisé de 9.6% en 2011. Nous vérifierons dans les mois à venir si ces prévisions se confirment.

Il faut remarquer que des indicateurs comme le taux de chômage harmonisé Belge corrigé des variations saisonnières comparé à ceux de l'union européenne (UE-27) et de la zone Euro (EA-16) semblent indiquer que concernant le chômage le pire est à venir. En effet si le taux de chômage belge a augmenté entre novembre 2008 et juin 2009 (+ 1 point de pourcentage) dans des proportions moindres que celui de l'union européenne (+ 1,7 point de pourcentage) et de la zone Euro (+1,6 point de pourcentage), cela n'est plus vrai pour la période allant de juin 2009 à août 2009 où les taux ont tous augmentés de 0,2 point de pourcentage. Ce décalage entre notre Royaume et les autres pays européens est sans doute à mettre au compte d'un effet retard provoqué par une législation belge du marché de l'emploi qui comporte des délais de préavis relativement longs (employés), des procédures de restructurations longues et le régime de chômage temporaire (ouvriers).

Graphique 2 : Taux de chômage administratif et taux de chômage temporaire en Belgique (données non désaisonnalisées)



Source : ONEM, BNB, DGSIE, ONSS
Calculs : SPF ETCS

La chute du nombre de chômeurs temporaires, graphique 2, entamé en mai 2009 s'est arrêté en août. Ils étaient 185.008 en août 2009, ce qui représente une augmentation de 57.791 unités (+ 45,4%) par rapport à juillet 2009 et de 64.767 unités (+ 53,9%) par rapport à août 2008. Cette augmentation n'est pas anormale, juillet étant souvent le mois durant lequel le chômage temporaire est le plus bas, toutefois l'augmentation a été amplifiée cette année par la crise économique et financière.

En chiffres absolus l'augmentation d'août à juillet pour cette année (+ 57.791 unités) est la plus importante de ces 10 dernières années, en chiffres relatifs (+ 45.4%) seul 2003 a été pire et quant à l'augmentation sur base annuelle en chiffres relatifs (+53,9%) c'est également la plus importante depuis l'an 2000. De toute façon les nombres absolus de chômeurs temporaires pour les 8 premiers mois de 2009 sont les plus élevés de ces 10 dernières années.

Comme nous l'avons dit précédemment les interruptions de carrières et le crédit temps ont été utilisés comme alternative au chômage temporaires pour les employés, en effet l'augmentation du nombre de personnes sous ces régimes a été en constante augmentation de décembre 2008 à juin 2009. La stabilisation de l'augmentation au mois de juin n'aura été que de courte durée car en août l'augmentation aura été de 1.385 unités sur base mensuelle (+0,5%) et 20.842 unités sur base annuelle (+8,8%).

En ce qui concerne les moyens « classiques » de sorties du marché du travail en cas de restructurations, les prépensions et les régimes apparentés, il semblait que la crise économique n'avait eu que peu d'impact sur eux. Mais nous devons noter une augmentation en août de 969 unités (+ 0,5%) sur base mensuelle, ce qui représente l'augmentation la plus importante depuis janvier 2008 tant en chiffres absolus que relatifs. Nous remarquons aussi que si la tendance à la baisse semble évidente, elle ne s'effectue pas au même rythme dans le temps. Entre février et décembre 2008 la diminution moyenne sur base mensuelle est de - 0,3% alors qu'entre janvier et août 2009 la diminution moyenne sur base mensuelle est de - 0,06%. Nous verrons dans les prochains mois si les conséquences de la crise sur le marché de l'emploi viendront mettre à mal les résultats obtenus par le pacte entre les générations.

De janvier à juillet 2009 l'augmentation du chômage avait touché plus durement les jeunes (15-24 ans) que le reste de la population (25-74 ans). L'augmentation du taux de chômage, selon sa définition statistique européenne harmonisée, des jeunes sur base annuelle était plus importante que celle du reste de la population. Toutefois en août, à l'inverse de ce qui se passe dans l'Union Européenne et dans la Zone Euro, cette tendance s'est inversé. Malgré cela le taux de chômage des jeunes en Belgique reste supérieur à ceux de l'Union Européenne (19,8%) et de la Zone Euro (19,7%). En août le taux de chômage de 15-24 ans s'établit à 21,2% (+ 0,3 point de pourcentage sur base annuelle) et celui des 25-74 ans à 6,5% (+ 0,4 point de pourcentage sur base annuelle).

Nous avons annoncé dans la newsletter de septembre que la dégradation de la situation sur le marché de l'emploi suite à la crise économique touche d'avantage les hommes que les femmes. Toutefois on observe depuis juin 2009 que l'accroissement du chômage des hommes et des femmes se poursuit dorénavant à un rythme équivalent pour les deux groupes. Nous vérifierons dans les mois à venir si cette tendance se confirme.

Comme nous le montre le tableau 1 l'augmentation sur base annuelle a été beaucoup plus forte en Flandre qu'à Bruxelles et en Wallonie. Cette tendance à un accroissement plus important du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en région flamande ne semble pas s'atténuer au vu des chiffres du mois de août.

Tableau 1: Nombre de D.E.I. par région et par sexe

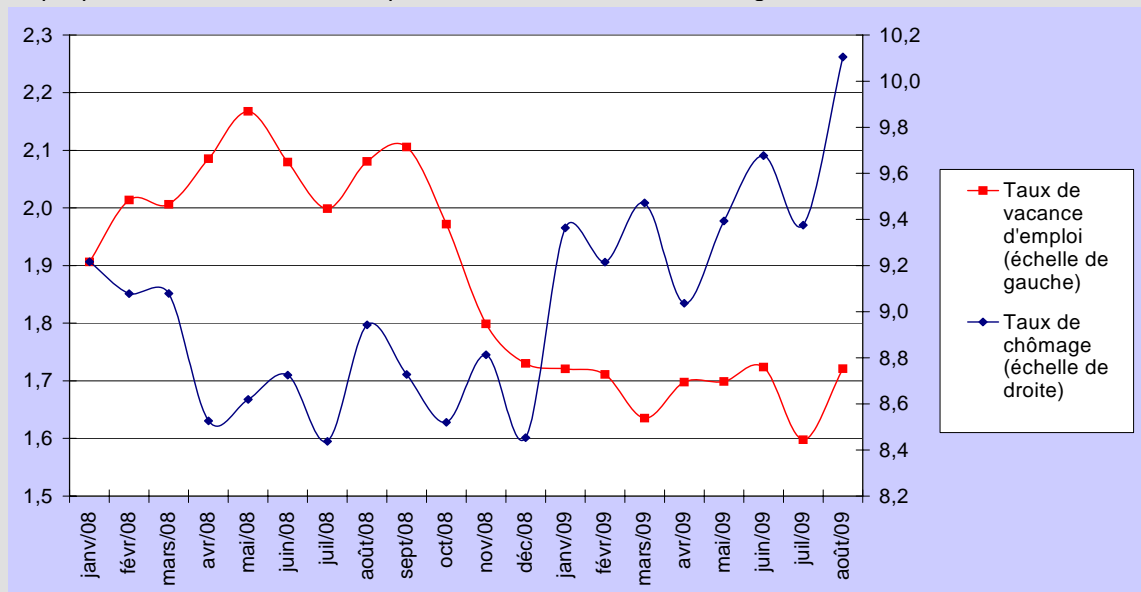
	Nombre de D.E.I. en août 2009	Evolution par rapport à juillet 2009	Evolution par rapport à août 2008
BELGIQUE	501.245	9,3%	11,0%
Hommes	253.650	9,5%	18,5%
Femmes	247.595	9,2%	4,2%
REGION FLAMANDE	193.056	13,7%	19,6%
Hommes	98.960	13,5%	31,1%
Femmes	94.096	14,0%	9,4%
REGION WALLONNE	224.723	5,8%	5,8%
Hommes	110.671	6,3%	12,6%
Femmes	114.052	5,4%	-0,1%
REGION DE BRUXELLES-CAPITALE	83.466	9,3%	7,1%
Hommes	44.019	9,0%	9,2%
Femmes	39.447	9,7%	4,9%

Source : ONEM

L'intérim rechute ainsi que le nombre de postes vacants

Il y avait 43.526 offres d'emploi inoccupées auprès des services régionaux pour l'emploi à la fin du mois de septembre, soit 5.553 (-11,3%) de moins qu'en août 2009. Parmi ces emplois, 34.761 (-6,7% sur base mensuelle) sont disponible en Flandre, 6.607 (-13,1%) en Wallonie et 3.846 (-9%) en Région bruxelloise. Le taux de vacance d'emploi, repris au graphique 3 défini comme le nombre d'offres d'emploi divisé par le nombre total de postes vacants et occupés, a augmenté de 0,1 point de pourcentage sur base mensuelle et baissé de 0,4 point de pourcentage sur base annuelle.

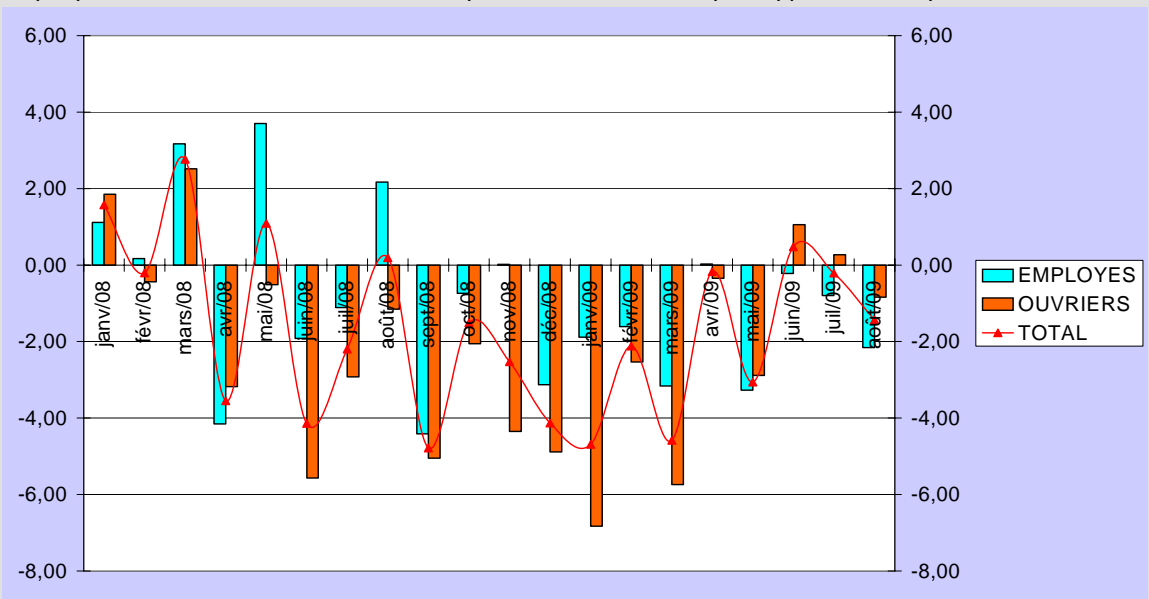
Graphique 3: Taux de vacance d'emploi administratif et taux de chômage administratif



Source : VDAB, FOREM, Actiris, ONEM, BNB, DGSIE

Comme on peut l'observer sur le graphique 3 le taux de vacance d'emploi et le taux de chômage subissent depuis avril 2009 des variations allant dans des directions similaires. Si cet état de fait continue dans les mois à venir il y aura lieu de vérifier si cela n'est pas un indicateur d'un déséquilibre structurel sur le marché de l'emploi dans notre Royaume.

Graphique 4: Evolution du nombre d'heures prestées dans l'intérim par rapport au mois précédent



Source : Federgon

Concernant l'intérim la chute du nombre d'heures prestées par les intérimaires, graphique 4, qui dure depuis octobre 2008, malgré une augmentation au mois de juin 2009, s'est poursuivie au mois d'août. Le nombre d'heures prestées par les intérimaires a baissé de 1,43% par rapport à juillet 2009. Nous devons toutefois remarquer, comme nous le montre le graphique 4, que depuis mai 2009 c'est surtout la chute du nombre d'heures prestées par les intérimaires employés qui plombe le résultat total ; même si le nombre d'heures prestées par les intérimaires ouvriers après deux mois d'augmentation (juin et juillet) à chuté lui aussi en août.